



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Strasbourg, le 25 mars 2020

Mesdames et messieurs les professeurs principaux,

L'épidémie de coronavirus (COVID-19) frappe tout particulièrement notre région. Son ampleur et sa rapidité de propagation ont conduit le gouvernement à imposer dès le lundi 9 mars la fermeture des écoles et établissements scolaires du Haut-Rhin. Une semaine plus tard, le lundi 16 mars, toutes les écoles et établissements scolaires étaient fermés sur l'ensemble de notre territoire national. Lundi 16 mars, le Premier ministre ordonnait le confinement pour l'ensemble de la population.

La nécessité d'installer une continuité pédagogique vous a conduits à proposer, en lien avec vos inspecteurs pédagogiques et selon des modalités établies par vos directions, des séances de cours et d'enseignement dans des conditions inédites, à distance, en lien avec des ressources et outils parfois nouveaux. Les échanges réguliers que j'entretiens avec les corps d'inspection et les chefs d'établissement font état d'une mobilisation remarquable de l'ensemble des personnels enseignants et de belles initiatives pour inscrire un enseignement à distance dans la durée.

Désormais, le développement de l'épidémie et le passage au confinement général inscrivent la question de la continuité pédagogique dans un nouveau cadre. En effet, des familles sont désormais amenées à « cohabiter » durant de longues semaines, dans des conditions inhabituelles, dans tous les cas inconfortables, et parfois très difficiles. Le travail scolaire et les contraintes qu'il impose à l'élève de collège ou lycée, mais aussi à sa famille, dans un espace plus contraint, souvent dans un climat d'inquiétude, ne peut s'envisager aujourd'hui sans ce souci de préserver l'équilibre familial.

De la même façon, en situation de confinement et parce que les cartouches d'encre ou le papier ne font pas partie des produits de première nécessité, le recours à l'impression de documents doit être limité.

Assurément, votre rôle de professeur principal évolue lui aussi dans un tel cadre, toujours en lien étroit avec votre chef d'établissement. Vous veillerez à lui signaler les difficultés que vous pourriez rencontrer.

Veiller aux équilibres

En effet, il vous revient de **réguler** le travail transmis aux élèves et de veiller à une charge équilibrée entre toutes les disciplines et sur la durée de la semaine, au regard du poids des disciplines, *a fortiori* si vous êtes professeur principal d'une classe à examen. De la même façon, il convient de faire en sorte que le week-end soit un temps épargné par le travail scolaire, particulièrement en collège. Afin de **fluidifier le travail des enseignants comme celui des élèves**, il serait sans doute intéressant de faire évoluer l'organisation de la journée et de la semaine ; en effet, s'il est nécessaire d'organiser le temps de travail des élèves, une succession de cours d'une heure n'est pas adaptée à un enseignement à distance qui exige une forte concentration de leur part et se révèle peu opératoire pour le travail en autonomie. Il apparaît plus raisonnable que les professeurs de chaque discipline fixent des rendez-

vous réguliers aux élèves pour donner du travail et qu'ils indiquent clairement le temps à consacrer à celui-ci. Entre deux rendez-vous, les élèves sont ainsi libres d'organiser leur temps pour effectuer le travail attendu dans la période impartie. Dans cette perspective, il revient au professeur principal d'avoir une vision d'ensemble, réaliste et adaptée, du temps de travail des élèves.

Un collégien a besoin de consignes explicites et simples et d'un travail bien programmé sur la semaine. Les élèves du collège requièrent sans doute un suivi plus important que ceux de lycée, et notamment de LGT.

Tisser les liens

Le professeur principal a naturellement vocation à assurer les liens entre les enseignants d'une même équipe pédagogique. Si un professeur stagiaire est membre de l'équipe pédagogique de la classe dont vous êtes le professeur principal, il convient sans doute de veiller particulièrement à ce qu'il ne rencontre pas davantage de difficultés que les professeurs plus expérimentés et, le cas échéant, d'attirer l'attention de son tuteur afin de l'accompagner au mieux dans la mise en place de la continuité pédagogique à distance.

S'assurer qu'on ne perd personne en chemin

Il revient enfin aux professeurs principaux de prêter une très grande attention aux élèves qui perdent le lien avec l'Ecole. Il est nécessaire, dans ce contexte si particulier, de ne laisser aucun élève sur le bord du chemin. Aussi convient-il de mettre en place des modalités pour repérer rapidement les situations difficiles et d'en alerter la vie scolaire et la direction de manière à élaborer des stratégies de remédiation adéquates.

Assurer l'accompagnement à l'orientation

Les IEN-IO et les Psy-EN sont en relais des informations en ligne sur le site académique. Un courrier spécifique leur sera adressé. Le travail d'orientation que vous avez effectué depuis la rentrée a vocation à se poursuivre, surtout dans cette dernière partie de l'année (poursuite des études, orientation post-3^{ième}, choix des familles de métiers, des spécialités au lycée général, ...). Je vous encourage à continuer de vous appuyer sur les IEN-IO et les Psy-EN ainsi que sur les informations en ligne figurant sur le site académique.

Plus que jamais, le système éducatif a besoin de vos compétences de professeurs principaux. Votre rôle dans la régulation du dispositif de continuité pédagogique s'avère central et essentiel. Votre connaissance de l'équipe pédagogique de la classe, le lien particulier avec vos élèves vous assurent une légitimité d'action.

Je suis consciente que vous-mêmes avez à mener de pair continuité pédagogique au bénéfice de vos élèves et, pour la plupart d'entre vous, suivi scolaire de vos propres enfants, dans une situation de confinement. Cela peut s'avérer difficile, mais les familles, et particulièrement les plus démunies face à la situation, ont un grand besoin d'école pour leurs enfants et elles comptent sur nous tous.

Je sais tout l'engagement qui est le vôtre et la qualité du travail que vous réalisez au quotidien, dans des conditions parfois complexes. Je vous en remercie très sincèrement.

Enfin, et c'est essentiel, je vous souhaite de rester en bonne santé, ainsi que les vôtres : prenez soin de vous.

Avec toute ma confiance et ma considération, *et tout mon soutien dans cette*

période difficile,

Elisabeth Laporte
Rectrice de l'académie de Strasbourg

Laporte